

Jours de carence : une provocation et beaucoup de mépris pour les fonctionnaires !

Dans le cadre du débat parlementaire, le gouvernement annonce sa volonté de passage de 1 à 3 jours de carence pour les fonctionnaires. Il prévoit aussi de supprimer le maintien de la rémunération à taux plein les trois premiers mois en le remplaçant par un taux de 90 % !!! Il ajoute enfin, la poursuite du gel du point d'indice et la suppression de la « garantie individuelle du pouvoir d'achat » (GIPA).

Ces mesures, si elles sont adoptées représenteraient une nouvelle attaque majeure des droits des agents.

Afin de mesurer l'impact financier de ces mesures, ajoutées à celles de notre administration, voici en chiffres ce que cela représente pour les agents de notre collectivité après 5 jours d'arrêt maladie :

Pour un traitement indiciaire de 1841 € et une IFSE de 400 €, soit un salaire mensuel brut de 2241 € :

Impact financier des 3 jours de carence sur votre rémunération : - **239,04 €**

Perte de salaire à laquelle s'ajoute celle consécutive à la rémunération à 90% des autres jours d'arrêt, la perte du CIA Continuité de Service (**200 €**) et la perte de **8€/jour** d'IFSE à partir du 12ème jour d'arrêt.

Pour un traitement indiciaire de 1944 € et une IFSE de 700 €, soit un salaire mensuel brut de 2644 € :

Impact financier des 3 jours de carence sur votre rémunération : - **282,03 €**

Perte de salaire à laquelle s'ajoute celle consécutive à la rémunération à 90 % des autres jours d'arrêt, la perte du CIA Continuité de Service (**200 €**) et la perte de **15,50€/jour** d'IFSE à partir du 12ème jour d'arrêt.

Pour un traitement indiciaire de 2707 € et une IFSE de 900 €, soit un salaire mensuel brut de 3607 € :

Impact financier des 3 jours de carence sur votre rémunération : - **384,75 €**

Perte de salaire à laquelle s'ajoute celle consécutive à la rémunération à 90 % des autres jours d'arrêt, la perte du CIA Continuité de Service (**200 €**) et la perte de **20€/jour** d'IFSE à partir du 12ème jour d'arrêt.

Passer de 1 à 3 jours de carence, c'est faire payer toujours plus les agents malades !!

Cette politique est nuisible à l'intérêt général, elle ne doit pas s'appliquer !!!

STOP au fonctionnaire bashing !!!

C'est pourquoi la FSU appelle tous les agents à manifester leur mécontentement lors des journées nationales d'appel à la grève qui rythmeront cette fin d'année ; La première est prévue **le 5 décembre prochain**.

Seule une mobilisation massive pourra empêcher l'adoption de ces mesures injustes et inacceptables.

Compte tenu de ce contexte et de ces annonces, la FSU exhorte l'administration à abroger la délibération portant sur l'impact du Régime indemnitaire en cas de maladie ordinaire.

Si les dispositions anti-fonctionnaires prises par le gouvernement sont votées, la FSU demande à l'administration de protéger ses personnels et leur pouvoir d'achat en prenant une délibération garantissant la compensation de la perte de rémunération liée à l'ensemble de ces mesures.